

L'ÉCOLE LOUIS- LUMIÈRE DÉMÉNAGE À SAINT-DENIS

► **Francine Lévy, directrice de l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière**, a signé le

jeudi 28 mai 2009 avec la Caisse des dépôts et consignations, les principaux termes et conditions d'un accord prévoyant l'installation de l'ENS Louis-Lumière à la Plaine Saint-Denis, sur le site de la Cité du cinéma. Cet accord devrait permettre le déménagement de l'Ecole pour la rentrée 2012.

“Le renforcement des liens avec les professionnels des métiers de l'image et du son ne peut que favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, sur un territoire très dynamique en termes de production cinématographique et audiovisuelle”, a déclaré Francine Lévy.